

Nombre de Membres :

- en exercice : 11
- présents : 10
- représentés : 1
- votants : 11
- abstention : 0

-----  
Date de convocation :  
24/09/2026  
-----

-----  
Affichage de la liste des  
délibérations :  
05/10/2026  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE

**SAINT-JOUAN DE L'ISLE**

\* \*

Séance du 29 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 29 septembre à vingt heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur TISON Paul, Maire.

**Présents :** TISON Paul, MAILLARD Laurent, BOUGAULT Nadège, LEBRETON Mickaël, LE MOY Muriel, MAILLARD Sophie, GRUGET Martin, LEBRIN Margot, BONNET Romuald, DUPUIS Samuel.

**Pouvoirs :** Mme MONBOUSSIN Laura donne pouvoir à M. LEBRETON Mickaël.

**Absente excusée :** Mme MONBOUSSIN Laura.

**Absente :** Ø

**Secrétaire de séance :** BOUGAULT Nadège

**DELIB 2026/09/05 – CDG 22 – DEVIS MISE A JOUR DU  
CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES**

En mai 2012 puis en octobre 2017, une mission d'archivage des archives de la commune avait été commandé au centre de gestion des côtes d'Armor. Un devis a été établi par le Centre de gestion des Côtes d'Armor, à notre demande, pour une nouvelle mission de mise à jour du classement des archives communales. Cette mission englobe aussi l'établissement d'un bordereau d'élimination des documents arrivés au terme de leur durée d'utilité administrative et pouvant être éliminés. Ce devis est d'un montant prévisionnel de 1320€ TTC. La facturation sera établie au réel, après service fait, en fonction du nombre d'heures réellement réalisées par l'archiviste. La mission devrait se dérouler au deuxième semestre de l'année 2027.

**Après délibérations, le conseil municipal décide et vote à l'unanimité des présents de :**

- D'autoriser monsieur le maire à signer le devis du centre de gestion des Côtes d'Armor concernant la mission de mise à jour du classement des archives pour un montant de 1320€ TTC.

Nadège BOUGAULT,  
Secrétaire de séance



Paul TISON,  
Maire,

